

Statement

Department of  
External  
Affairs



Discours

Ministère des  
Affaires  
extérieures

89/15

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE DÉCLARATION SUR LE LIBAN

PAR L'HONORABLE MONIQUE LANDRY,

MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

CHAMBRE DES COMMUNES

Le 20 avril 1989

Minister for  
External Relations and  
International Development

Ministre des  
Relations extérieures et du  
développement international

Canada

## DECLARATION SUR LE LIBAN

Les évènements tragiques que connaît le Liban sont source d'inquiétude pour tous les Canadiens, et je ne doute pas que les députés partagent le sentiment de compassion qu'éprouve le gouvernement pour les nombreuses victimes des troubles récents. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déjà souligné cette vive inquiétude à maintes reprises. Le 31 mars, le Canada a pris part à la réunion du Conseil de sécurité sur le Liban et a exprimé son appui à la déclaration émise par le président du Conseil à cette occasion.

Monsieur le Président, les évènements dont Beyrouth est le théâtre depuis un mois ne sont bien sur que l'épisode le plus récent de la guerre civile qui déchire le Liban depuis 14 ans déjà, et ne sauraient être envisagés isolément. Depuis le début, le Canada est demeuré ferme dans son appui à la cause de la souveraineté, de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale du Liban, et c'est toujours là le fondement de notre position. Dans cette optique, nous n'avons jamais cessé de soutenir le principe du retrait de toutes les forces étrangères du Liban.

Monsieur le Président, nous estimons que toutes les parties libanaises doivent intensifier leurs efforts pour parvenir à une réconciliation nationale. Or, comme l'a déclaré le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le 30 mars, la violence ne saurait mener à cette réconciliation.

C'est pourquoi nous avons invité toutes les parties concernées à redoubler d'efforts en vue d'atteindre cet objectif.

Monsieur le Président, il est à peine besoin de souligner la complexité du problème libanais qui, on le sait, a déjoué les efforts bien intentionnés de nombreuses parties extérieures au conflit. Cependant, ce n'est pas une raison pour ne plus rien tenter.

Nous avons donc donné notre appui aux efforts effectués par le Comité ministériel de la ligue arabe sous l'impulsion du Ministre des affaires étrangères du Koweït, Cheikh Sabah - en en faisant directement part au gouvernement du Koweït - et nous avons pressé les parties concernées, spécialement la Syrie et les parties libanaises, à s'associer à ces efforts.

Nous nous félicitons par ailleurs de la dernière initiative du Président Mitterrand, auquel le Premier ministre s'est chargé de faire savoir que nous l'appuyons et que nous lui offrons notre aide.

Au fil des ans, Monsieur le Président, le Canada a fait ce qu'il pouvait pour alléger les épreuves du Liban et de son peuple. Il a donné asile à des milliers de libanais qui ont choisi de s'établir sur son territoire, et les Canadiens sont fiers de la contribution de ces derniers à leur vie nationale, dont témoigne la composition même de cette chambre. Nous sommes également fiers de l'aide humanitaire offerte par le Canada au Liban dans le désir de soulager toutes les parties directement touchées.

De même, le Canada a mis des effectifs au service du maintien de la paix, tant au début du mandat de la Force intérimaire des Nations Unies au sud-Liban (FINUL) que dans le cadre de sa participation continue à l'Organisation des Nations Unies chargée de la surveillance de la trêve (ONUST).

Face aux derniers événements, nous avons pris, ou sommes sur le point de prendre, d'autres mesures d'aide concrètes.

- Comme je l'ai déjà mentionné, le Premier ministre a offert au Président Mitterrand de l'appui du Canada à la dernière initiative française et de son désir d'être utile. À cet égard, nous poursuivons également des discussions avec les membres permanents du Conseil de sécurité.
- Le 17 avril, j'ai annoncé que le Canada fournirait un soutien tangible au Liban en versant à ce pays une subvention de 500,000 \$, en réponse à un appel spécial lancé par la Croix-Rouge. Cet argent servira à acheter des produits alimentaires, des vêtements, des médicaments et d'autres articles de première nécessité au profit des victimes des événements survenus tout récemment.
- Le Liban, tout comme le Canada et la France, fait partie de la francophonie, et lors du Sommet qui se tiendra prochainement à Dakar, nous examinerons d'autres moyens de renforcer l'appui de la communauté internationale à l'endroit du Liban.

- Dans les circonstances actuelles, le ministre de d'Emploi et de l'Immigration, a décidé de suspendre temporairement la procédure de renvoi au Liban des revendicateurs du statut de réfugié dont la demande a été rejetée, et ce, jusqu'à ce que la situation dans ce pays ait été tirée au clair.
- En outre, étant donné la détérioration de la situation au Liban, un agent d'Immigration a été envoyé à Chypre pour que nous puissions continuer de traiter sans interruption les demandes libanaises d'immigration, en dépit des événements en cours.
- Notre ambassade à Damas suit d'aussi près que possible l'évolution de la situation à Beyrouth. En fait, un membre du personnel recruté sur place était dans cette ville il y a 10 jours à peine.

Monsieur le Président, nous continuons au moyen de ces mesures et d'autres initiatives semblables de faire ce que nous pouvons pour venir en aide au Liban et à la population libanaise. Toutefois, ce qu'il faut au bout du compte, c'est trouver une solution politique.

Mais pour cela, il faut, en dernière analyse, que les libanais eux-mêmes et les autres parties directement intéressées, et tout particulièrement la Syrie, démontrent que leurs professions de soutien des principes d'unité nationale et d'indépendance ne se résument pas à de simples slogans; il faut aussi que se manifestent un engagement véritable envers la réconciliation nationale et une volonté de compromis qui puissent mener à l'élection d'un nouveau président acceptable pour toutes les communautés libanaises.

Comme première étape, le Canada demande à nouveau aux parties de s'entendre sur un cessez-le-feu immédiat et de le respecter.

Monsieur le Président, le gouvernement aimerait connaître les vues des autres députés de la chambre et des Canadiens sur cette situation tragique.